

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 820

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 7**Rétablir le *c* de l'alinéa 18 dans la rédaction suivante :« *c*) Le début du premier alinéa du *k* est ainsi rédigé :« *k*) Jusqu'au 31 décembre 2022, les dépenses... (*le reste sans changement*). » ; ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement propose de rétablir le bornage temporel du crédit d'impôt innovation, supprimé par le Sénat.